

Calls upon Member Governments to promote by all appropriate means the expansion of the international exchange of technical knowledge, especially through the United Nations and its specialized agencies; and

Requests the Secretary-General, in consultation with the executive heads of the interested specialized agencies through the Administrative Committee on Co-ordination, and taking into consideration the suggestions of Member Governments, to prepare a report for the ninth session of the Council setting forth:

1. A comprehensive plan for an expanded co-operative programme of technical assistance for economic development through the United Nations and its specialized agencies, paying due attention to questions of a social nature which directly condition economic development;

2. Methods of financing such a programme including special budgets; and

3. Ways of co-ordinating the planning and execution of the programme.

181 (VIII). Creation of a central publication for the promotion of and advising on development projects

*Resolution of 10 March 1949
(document E/1263)*

The Economic and Social Council

Takes note of the proposal of the American Federation of Labor for the creation of a central publication for the promotion of and advising on development projects¹ and of the note of the Secretary-General concerning this matter;² and

Recommends to the Secretary-General that he consider this proposal in carrying out his activities under General Assembly resolution 200 (III) and Council resolution 180 (VIII) on technical assistance for economic development.

182 (VIII). Report of the Food and Agriculture Organization of the United Nations on progress in the co-ordination of studies of suitable measures to bring about an increase in food production

*Resolution of 10 March 1949
(document E/1258)*

The Economic and Social Council

Takes note of the report submitted by the Food and Agriculture Organization of the United

¹ See document E/1083.

² See document E/1083/Add.1.

Invite les Etats Membres à favoriser par tous les moyens appropriés l'amplification des échanges de connaissances techniques sur le plan international, en particulier par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées; et

Prie le Secrétaire général, de concert avec les directeurs généraux des institutions spécialisées intéressées par l'entremise du Comité administratif de coordination en prenant en considération les suggestions des Gouvernements Membres, de préparer un rapport qui sera présenté à la neuvième session du Conseil et où seront exposés:

1. Un projet complet pour l'élargissement du programme coopératif visant à assurer, par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, l'assistance technique en vue du développement économique, en faisant la part due aux questions d'ordre social qui conditionnent directement le développement économique;

2. Les méthodes de financement de ce programme et notamment la création de budgets spéciaux; et

3. Les moyens d'assurer la coordination pour ce qui est de l'élaboration et de l'exécution du programme.

181 (VIII). Création d'une publication centrale destinée à encourager les projets de développement et à donner des avis à cet égard

*Résolution du 10 mars 1949
(document E/1263)*

Le Conseil économique et social

Prend acte de la proposition de la Fédération américaine du Travail tendant à la création d'une publication centrale en vue d'encourager les projets de développement et à donner des avis à cet égard¹, ainsi que de la note du Secrétaire général sur cette question²; et

Recommande au Secrétaire général de tenir compte de cette proposition dans l'accomplissement de la tâche qui lui a été assignée par la résolution 200 (III) de l'Assemblée générale et la résolution 180 (VIII) du Conseil sur l'assistance technique en vue du développement économique.

182 (VIII). Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les progrès réalisés dans la coordination des études concernant les mesures propres à augmenter la production des denrées alimentaires

*Résolution du 10 mars 1949
(document E/1258)*

Le Conseil économique et social

Prend note du rapport présenté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

¹ Voir le document E/1083.

² Voir le document E/1083/Add.1.

Nations on progress in the co-ordination of studies to bring about an increase in food production,¹ and

Requests the Secretary-General to transmit to the FAO the records of the discussions which took place at the eighth session of the Council on the report.²

183 (VIII). The problem of wasting food in certain countries

*Resolution of 10 March 1949
(document E/1259)*

The Economic and Social Council,

Having considered General Assembly resolution 202 (III) inviting Member States to accord high priority to various measures designed to increase the availability of food and calling upon the Council in consultation with the specialized agencies to continue to give consideration to this problem,

Considering the possibility, suggested in the reports prepared by the Food and Agriculture Organization on the continuing world food problem, of surpluses in some countries of certain foods which may be unexportable for lack of means of payment in others, together with shortages of the same commodities in the latter,

Welcomes the arrangements between the secretariats of the United Nations, the Food and Agriculture Organization and other specialized agencies, for studying various aspects of the problem of increasing the availability of food in the world;

Requests the executive Heads of the FAO and other specialized agencies in co-operation with the Secretary-General to undertake the studies of the problems and measures referred to in General Assembly resolution 202 (III) so that the Council may consider recommendations for action concerning these matters; and

Recommends that measures to increase food production and to decrease food wastage should continue to receive urgent attention in all countries, especially in those countries whose economic development would otherwise suffer because of shortages of food and of means of payment necessary for food imports.

184 (VIII). Availability of DDT insecticides for combating malaria in agricultural areas

*Resolution of 10 March 1949
(document E/1262)*

The Economic and Social Council,

Having considered the statement of the World Health Organization on the effective use of DDT

¹ See document E/1084.

² See documents E/AC.6/SR.42 and 43, and E/SR.269.

l'agriculture sur les progrès réalisés dans la co-ordination des études concernant les mesures propres à augmenter la production agricole¹,

Invite le Secrétaire général à transmettre à l'OAA le compte rendu des débats qui ont eu lieu à la huitième session du Conseil au sujet de ce rapport².

183 (VIII). Question du gaspillage des denrées alimentaires dans certains pays

*Résolution du 10 mars 1949
(document E/1259)*

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné la résolution 202 (III) de l'Assemblée générale qui invite les Etats Membres à accorder une importance primordiale aux diverses mesures qui visent à augmenter la quantité de denrées alimentaires disponibles, et qui demande au Conseil de continuer, de concert avec les institutions spécialisées, à accorder son attention à ce problème,

Considérant la possibilité, signalée dans les rapports de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture relatifs au problème alimentaire mondial qui continue à se poser, de l'existence, dans quelques pays, d'excédents de certaines denrées alimentaires qui risquent de ne pouvoir être exportées faute de moyens de paiement dans d'autres pays, ainsi que la pénurie des mêmes produits dans ces derniers pays,

Accueille avec satisfaction les arrangements conclus entre les secrétariats de l'Organisation des Nations Unies, de l'OAA et d'autres institutions spécialisées, en vue d'examiner divers aspects du problème que pose l'augmentation des quantités de denrées alimentaires disponibles dans le monde;

Invite les Directeurs de l'OAA et d'autres institutions spécialisées à entreprendre, en collaboration avec le Secrétaire général, l'étude des problèmes et mesures mentionnés dans la résolution 202 (III) de l'Assemblée générale, de façon que le Conseil puisse être saisi de recommandations relatives à des mesures à prendre dans ce domaine; et

Recommande que les mesures propres à augmenter la production des denrées alimentaires et à diminuer le gaspillage de ces denrées continuent à faire l'objet d'une très vive attention dans tous les pays, en particulier dans les pays dont, autrement, le développement économique souffrirait de la pénurie de denrées alimentaires et des moyens de paiement nécessaires à l'importation de ces denrées.

184 (VIII). Possibilité de se procurer des insecticides du type DDT pour la lutte contre le paludisme dans les régions agricoles

*Résolution du 10 mars 1949
(document E/1262)*

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné l'exposé de l'Organisation mondiale de la santé sur l'emploi efficace des insecticides

¹ Voir le document E/1084.

² Voir les documents E/AC.6/SR.42 et 43, et E/SR.269.